



SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

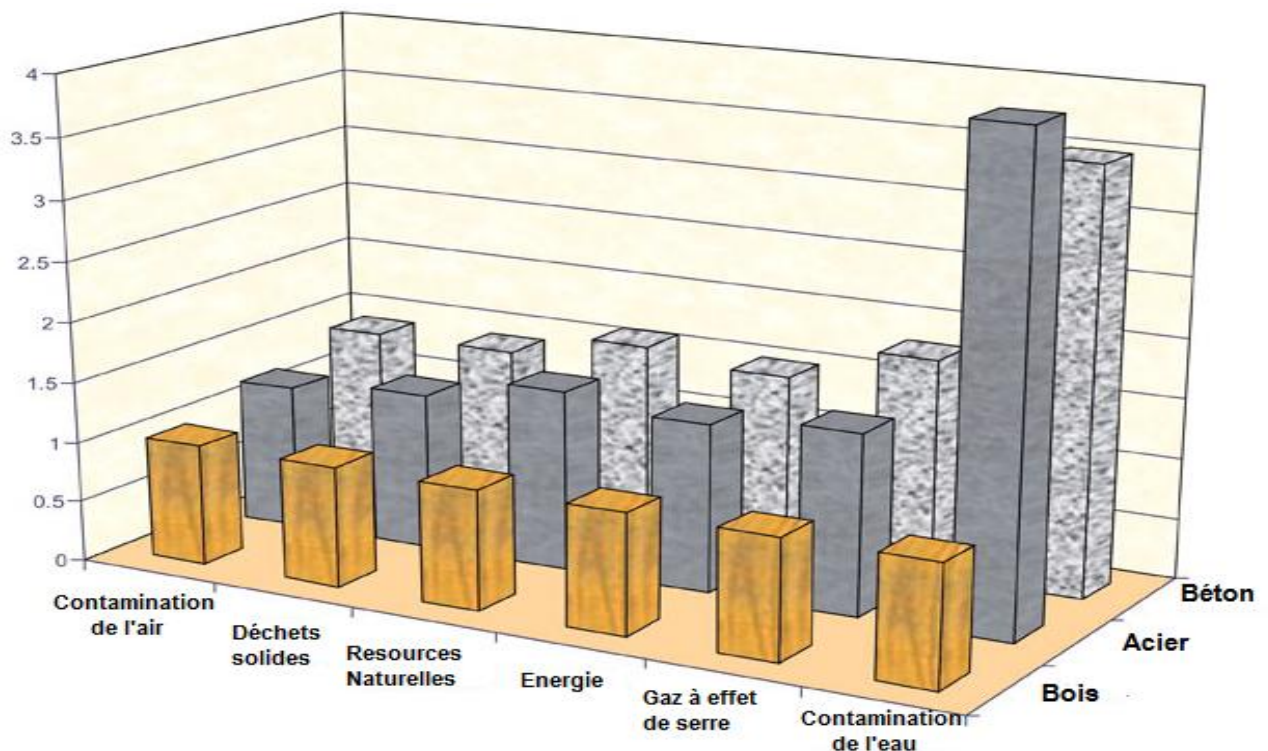
Communiqué de Presse du 12 juin 2013

LAISSE (le) BETON !!!

Ils ont osé !! Le Lobby du béton, un des secteurs les plus polluants, a réussi à faire déclarer inconstitutionnel le paragraphe V de l'article L. 224-1 du Code de l'Environnement favorisant l'emploi du bois dans la construction.

Faites connaître cette attaque inique des cimentiers contre le bois et la forêt.

Oui au Bois, non au CO2 du Béton



Etude Comparative des matériaux

- le ciment est 47% plus contaminant pour l'air que le bois
- le béton produit 23% de plus de déchets solides que le bois
- le béton utilise 57% de plus en énergie pour sa production que le bois
- le béton émet 57% de gaz à effet de serre de plus que le bois
- le béton renvoie 3.5 fois plus de contamination dans l'eau que le bois

(source Canadian Wood Council)

Nous appelons toutes les collectivités à privilégier le bois certifié dans leurs commandes publiques. Halte aux bétonneurs !

Nous appelons tous les français à acheter du bois, produit localement, et à dénoncer le Lobby des pollueurs en béton.

Laissez tomber le béton !

Contact Presse : SSSO - 05 57 85 40 13 ou C. Pinaudeau : 06 07 16 60 79